

## **BESOIN D'ANNULER OU MODIFIER UN RENDEZ-VOUS ?**

Si vous ne pouvez pas honorer un rendez-vous, il est indispensable de nous prévenir le plus rapidement possible.

Un autre patient en attente d'une demande de rendez-vous pourra bénéficier du créneau libéré si vous avez eu la gentillesse de nous prévenir plusieurs jours en avance.

### **POUR ANNULER:**

- **par téléphone** le matin : 03 21 99 31 41
- **par fax** : 03 21 99 32 27
- **par mail** : [sec\\_dermato@ch-boulogne.fr](mailto:sec_dermato@ch-boulogne.fr)

**SI BESOIN DE REPROGRAMMER UN AUTRE RENDEZ-VOUS** : la secrétaire ne pourra pas forcément le reprogrammer directement (sauf si vous nous prévenez plusieurs mois avant, par exemple en cas de convocation ne convenant pas). Les plannings étant très remplis, elle fera le point avec votre dermatologue et reviendra vers vous pour vous proposer une autre date plus ou moins rapide.

Nous rappelons que les dermatologues de l'hôpital assurent d'autres tâches en plus des consultations et ne consultent donc pas chacun sur toutes les demi-journées (hospitalisation, hôpital de jour, salle technique, activités sur d'autres hôpitaux...). Par conséquent, certaines demandes particulières (jours, horaires...) ne pourront pas forcément être satisfaites.